

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 6 au dimanche 12 mars 2023



POLICE
RIVIERA

223 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

88 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

7 jours de service
Cours de répétition



SDIS
RIVIERA

9 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Blonay-St-Légier



11.03.2023 - 0310 : troubles de la tranquillité publique – nuisances

Une présence policière est requise dans la cour du collège de Bahyse auprès d'un groupe de 7 personnes écoutant de la musique à un volume excessif. Elles sont sommées de cesser les nuisances et dénoncées pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



La Tour-de-Peilz



10.03.2023 – 0740 : accident de travail

Sur un chantier de la route de Chailly, un chauffeur effectue une manœuvre avec un transpalette transportant une lourde charge. Soudain, l'engin prend de la vitesse dans une descente. L'intéressé, accompagné de trois ouvriers, se retrouve coincé entre le transpalette et l'angle d'un mur. Blessé, il est rapidement pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'hôpital pour des contrôles. Des patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale sont également intervenues.



Montreux



Chailly, 09.03.2023 – 1020 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule au volant de sa voiture de livraison. Parvenu au giratoire de Chailly, il effectue une manœuvre pour éviter un autre conducteur venant de sa droite et qui n'a pas respecté la priorité de gauche. Il continue ensuite sa route en sortant du giratoire en direction de Brent. Là, il n'aperçoit pas un jogger qui se trouve sur le passage pour piétons et le percute. Ce dernier est projeté contre la bordure du trottoir. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'hôpital pour des contrôles. Un rapport d'accident est dressé par Police.



Territet, 09.03.2023 – 1440 : conduite sous l'influence de stupéfiants

Un automobiliste sous l'emprise de stupéfiants est interpellé dans le cadre d'un contrôle de la circulation à l'avenue de Chillon. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Fermetures tardives d'établissements publics

Un salon de coiffure de Clarens fait l'objet d'un contrôle le vendredi 10 mars à 21h. En effet, malgré l'heure tardive, une dizaine de clients se trouvent à l'intérieur, dont l'un qui se fait coiffer. Il est également découvert que le patron y vend des boissons, certaines alcoolisées, à ses clients. L'intéressé est dénoncé aux autorités compétentes.

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue des Alpes, le samedi 11 mars à 02h25, les policiers remarquent qu'un bar est encore ouvert, après l'heure de fermeture autorisée, avec un client à l'intérieur qui consomme au comptoir. Le gérant est prié de fermer son établissement. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

Le dimanche 12 mars à 02h15, un bar est encore ouvert à l'avenue des Alpes, malgré l'heure de fermeture autorisée à 2h. Plusieurs dizaines de clients s'y trouvent et de la musique est diffusée à un niveau élevé. Un rapport de dénonciation est annoncé au personnel.



10.03.2023 - 0958 : alarme pour un liquide suspect dans le bâtiment de la Cour-au-Chantre

Un important dispositif de secours est mis en place, après qu'une personne a répandu un liquide suspect dans le bâtiment de la Cour-au-Chantre, sans faire de blessé. Pour l'ASR, ce sont entre autres 15 pompiers, plusieurs patrouilles de Police Riviera et des équipages d'Ambulance Riviera qui sont mobilisés. Equipés d'appareils de protection respiratoire, les pompiers peuvent rapidement prendre en charge le liquide en vue de son évacuation et de son identification. La Police cantonale, également sur les lieux, a démarré une enquête, diligentée par le Ministère public. L'intervention s'est aussi déroulée en collaboration avec la Direction générale de l'environnement (DGE) et l'ECA. [Lien sur le communiqué de presse officiel de la Police cantonale.](#)

Autres



Le jeudi 9 mars, les chefs cuisine du bataillon ont suivi un cours qui portait sur les processus de leur domaine métier, en particulier sur la mise à jour des normes d'hygiène. Ils ont également procédé aux inventaires des cuisines des constructions de Rambert (Clarens), de Doret (Vevey) et du poste de commandement régional de La Faraz (La Tour-de-Peilz).



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
06.03.23	Clarens, Av. du Châtelard	50 km/h	74 km/h	*	48	*
10.03.23	Blonay, Route de Vevey	50 km/h	71 km/h	367	35	9.536 %

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	28'204	4	39	0.152%
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	28'708 24'813	23 47	21 23	0.153% 0.282%
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	15'819	8	0	0.051%